

REFERENDUM contre la délibération du Conseil municipal de Genthod, du 2 février 2010 ouvrant un crédit extraordinaire de Frs.16'100'000.-dont à déduire Frs.750'000.-de crédit d'étude voté le 18 décembre 2008 soit un montant de Frs15'350'000.-pour la réalisation d'un ensemble communal comprenant une salle des fêtes, des locaux pour le parascolaire, un office de poste et une épicerie sur la parcelle 1851, feuille 9 de la commune de Genthod, propriété de la commune de Genthod.

OUI à la construction d'un bâtiment ensoleillé et utilisant au maximum la lumière du jour, destiné à une cafeteria et des locaux spécifiques aux activités des enfants de l'école primaire en remplacement des modules préfabriqués provisoires, gouffres à énergie. Il y a urgence!

OUI à un local postal pratique, doté d'un postomat et d'un bancomat, convertible en local d'activités au cas où l'officine postale ne resterait hélas pas au village

OUI à une épicerie chaleureuse et bien achalandée, dotée d'un tea-room et d'une belle terrasse ensoleillée, orientée de l'est au nord-ouest, avec une vue magnifique sur les allées de chênes, les champs de tournesols et en premier plan dégagée en direction du terrain de sport très bien situé et très prisé à toutes saisons par nos jeunes et nos moins jeunes

OUI à une grande salle des fêtes et des sociétés lumineuse, dotée de belles baies vitrées orientées d'est au nord-ouest, conviviale, chaleureuse, de taille modeste (250 places) éventuellement dans le prolongement de l'actuelle salle de gymnastique architecture 1990 ou ailleurs ?!

Cet ensemble Minergie allierait avec harmonie toutes les possibilités esthétiques, artistiques architecturales et énergétiques actuelles. Il ferait l'unanimité des citoyens, la fierté de notre village par son aspect avant-gardiste, fleuron d'intégration de l'architecture suisse 2010. Il doterait pour la postérité le village de Genthod de joyaux dans un écran de verdure et de vieilles pierres et marquerait le centre du village de manière constructive et exemplaire à l'image du bâtiment de L'EPFL

CONSTRUIRE ET CRÉER MAIS AVEC RESPECT DU PATRIMOINE ET PAS A N'IMPORTE QUELS PRIX !

NON à un investissement financier de cette importance, plus de 16 millions, sans consultations populaires et mises à l'examen du projet dans des délais raisonnables avec écoute et ouverture pour trouver le consensus de la majorité des citoyens...

NON à un ensemble de trois bâtiments d'aspect austère, sombre car percés de petites fenêtres mal orientées, sans avant-toit abritant des intempéries et plaisant à une minorité d'individus par son type d'architecture sévère s'intégrant mal au centre du village

NON à une salle des spectacles coûtant à la construction 10.000.-Frs par habitant votant, excluant un budget d'exploitation qui pour une salle de cette grandeur, s'élèverait, pour les quelques manifestations annuelles, à bien plus de 200.000.-Frs/an! Cette somme mise au budget d'une salle de cette grandeur il y a vingt ans serait actuellement bien plus considérable. Les frais fixes importants ne figurent pas dans le projet et seront à notre charge, à celle de nos enfants et petits enfants, ils ne feront que suivre l'augmentation du coût de la vie, de la conciergerie, de la main d'œuvre, de l'entretien

NON à un projet en trois bâtiments avec autant d'impact au sol, sans examen de toutes les autres options d'emplacements possibles dans la commune pour la salle des fêtes

NON à une salle de spectacles sans évaluation des besoins cantonaux en matière de salles de spectacles qui peinent à être rentables et ne rapportent pas beaucoup de bénéfices aux locaux mais plutôt des nuisances. Salle de spectacle de 350 places = 350 voitures = nuisance à 100 %

NON à une salle de fêtes démesurée pour des fêtes de famille car trop grande

NON à ce projet nécessaire sans réflexion pondérée, bien réfléchi et sans l'approbation de la majorité des résidents et des usagers.